

Installation d'une serre



Introduction

La construction d'une serre est souvent motivée par les problèmes d'hivernage de nos plantes. Toutefois, nous constaterons qu'une serre a aussi beaucoup d'avantages durant la saison estivale.

Par rapport à une culture classique, qu'elle soit en extérieur ou en intérieur, les serres offrent au collectionneur un plus large choix de cactus, euphorbes ou autres plantes succulentes. De même la culture en serre aide le collectionneur à contrôler les conditions de vie de ses plantes de façon plus rigoureuse en s'affranchissant pour partie des conditions climatiques de nos régions (apports d'eau, chaleur, ...). Elle permet d'améliorer la croissance des plantes ainsi que leur floraison : plus d'étiollement, une période de végétation rallongée, les fleurs ont moins de risques d'avorter, ...

Plusieurs types de serres sont envisageables en fonction de l'usage auquel on les destine, du type de matériaux que l'on souhaite utiliser et des équipements dont on souhaite la pourvoir.

Quoi qu'il en soit le principal critère de choix de l'une ou l'autre des solutions proposées reste bien évidemment les espèces que l'on souhaite y cultiver : un hivernage entre 12 et 15 °C peut permettre de maintenir à peu près toutes les espèces de cactus/plantes grasses/caudex et euphorbes. Sinon le hors gel est possible, en sélectionnant ses espèces. Si l'on dispose d'une grande serre, on peut créer plusieurs compartiments : un compartiment pour les espèces sensibles, et un autre maintenu hors gel pour le reste de la collection (voir l'article sur [l'hivernage en serre des cactacées et succulentes](#)).

J'ai essayé, dans cet article, de faire un rapide résumé des différentes informations que l'on peut trouver sur les serres, afin de faciliter les recherches des amateurs que nous sommes. Cependant, pour celui qui va se lancer dans la grande aventure des serres, je ne peux que lui conseiller de prendre son temps, de regarder, de comparer, de réfléchir avant d'agir. Je tiens aussi à remercier mes (patients) relecteurs et tous ceux qui m'ont gentiment permis d'utiliser leurs photos pour illustrer mon article. Ce dernier sera composé de cinq parties différentes :

- L'aspect légal : la construction d'une serre est soumise aux règles d'urbanisme et à ce titre, peut nécessiter un certain nombre d'autorisations ou de permis,
- L'installation et le choix d'une serre,

- Le fonctionnement quotidien d'une serre,
- Les types de serres et certains exemples de réalisations,
- Quelques adresses de professionnels spécialisés dans la réalisation de serres.

Aspect légal, construction et autorisations

Nemo censetur legem ignorare (nul n'est censé ignorer la loi), ce paragraphe n'est là que pour vous inciter à respecter les lois et règlements. En effet, construire sans tenir compte des lois peut avoir de fâcheuses conséquences (démolition pure et simple des constructions par exemple).

Ce présent paragraphe a été écrit à partir des textes législatifs en cours de validité au moment de la rédaction de cet article. Il conviendra donc, avant de se lancer dans des travaux, de se renseigner, ou d'aller rendre visite au service d'urbanisme de votre ville, d'exposer votre projet et de déterminer avec eux les démarches à suivre.

L'article [R421-2 du Code de l'Urbanisme \(CU\)](#), dans son paragraphe 'e' précise que les châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est inférieure ou égale à un mètre quatre-vingts sont dispensées de toute formalité au titre du Code de l'Urbanisme, sauf lorsqu'ils sont implantés dans un secteur sauvegardé dont le périmètre a été délimité ou dans un site classé.

L'article [R421-9 du CU](#) ¹⁾, dans son paragraphe 'g' précise qu'en dehors des secteurs sauvegardés dont le périmètre a été délimité et des sites classés, les châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est comprise entre un mètre quatre-vingts et quatre mètres, et dont la surface au sol n'excède pas deux mille mètres carrés sur une même unité foncière doivent faire l'objet d'une déclaration préalable. Passé deux mille mètres carrés et/ou quatre mètres de hauteur, il faut déposer un permis de construire.

Permis de construire : l'article [L431-1 du CU](#) précise que conformément aux dispositions de l'[article 3 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977](#) sur l'architecture, la demande de permis de construire ne peut être instruite que si la personne qui désire entreprendre des travaux soumis à une autorisation a fait appel à un architecte pour établir le projet architectural faisant l'objet de la demande de permis de construire.

En cas de construction de serre accolée à la maison, l'article [R421-14 du CU](#), dans son paragraphe 'a', précise que sont soumis à permis de construire [...] les travaux ayant pour effet la création d'une Surface Hors Oeuvre Brute (SHOB) supérieure à vingt mètres carrés.

Bien évidemment, si le terrain est situé dans un secteur classé et/ou sauvegardé, en zone naturelle sensible, à proximité d'une autoroute ou d'un aéroport, ... d'autres autorisations peuvent être nécessaires, comme celle de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), ... De plus, si votre terrain fait parti d'une copropriété ou d'un lotissement, il faut prendre connaissance du règlement de copropriété (ou de lotissement).

En ce qui concerne les eaux de pluies, mieux vaut récupérer l'eau. En effet, se raccorder au réseau d'eau pluvial de la ville engendre un coût et des travaux plus importants. En prime, récupérer l'eau de pluie permet d'arroser économiquement ses plantes avec la meilleure eau qui soit.

Enfin, pour les implantations en limite de parcelle, il faut consulter le règlement d'urbanisme de votre commune (et de votre zone du PLU ou du POS). Il n'y a pas de cadre général !

Avant de déposer une Déclaration Préalable (DP), il peut être intéressant de déposer une demande de Certificat d'Urbanisme (CU) à la mairie. En effet, l'article [L410-1 du CU](#) dit que si le CU ²⁾ est positif et si la DP ³⁾ est déposée dans les 18 mois, elle ne pourra pas être rejetée.

Récapitulatif (dans le cas général : hors secteur sauvegardé ...) :

Surface	Hauteur	Autorisation
-	<1.8m	-
<2.000 m ²	1.8m→4m	Déclaration Préalable
>2.000 m ²	1.8m→4m	Permis de Construire
<2.000 m ²	>4m	Permis de Construire
>2.000 m ²	>4m	Permis de Construire

Installation et choix

Les critères de choix : Pour effectuer le choix le plus judicieux, il faut se poser plusieurs questions : quelles températures pour quel type de plante, de quelle taille, quelle est ma région, où puis-je l'installer, quels équipements choisir, quel est mon budget, ...

Il est entendu que souvent, l'acquisition d'une serre est la suite logique de la passion d'un collectionneur qui veut prodiguer les meilleurs soins à ses plantes. Ainsi le type de serre que nous envisagerons sera déterminé dans la majorité des cas par les plantes déjà en notre possession. Toutefois, la serre construite, divers équipements et aménagements permettront toujours d'orienter sa collection vers des espèces plus exigeantes.

Le budget : le prix d'une serre est extrêmement variable, mais 70 à 150€ du m² est un bon prix de départ. Cela dépend des travaux de soutènement à faire, du matériau (polycarbonate, verre, mixte, ...), etc ...

Quoi qu'il en soit, mieux vaut ne pas se précipiter, et surtout, comparer les prix : pour des serres équivalentes, on peut voir des écarts conséquents dans les prix : un rapport de 8-10 n'est pas rare ! Faites aussi le tour des coopératives, on peut parfois trouver d'anciennes serres tout à fait convenables à très bas coût, voire quasi-gratuites ... à condition de venir les chercher et de les monter soi-même ...

La solution la plus économique mais qui, bien évidemment, nécessite un investissement personnel bien plus important, est de construire la serre soi-même ; ce n'est pas insurmontable, mais il faut être un minimum bricoleur et débrouillard.

La dimension : Sur ce point, rien de plus facile : quelle que soit la taille de votre serre, vous la trouverez toujours trop petite ... c'est la dure réalité du collectionneur. Il s'agit, en général, lors du choix de la taille de la serre d'une question pécuniaire ... donc même s'il vous faut attendre, choisissez-la de la plus grande taille possible. Vous ne le regretterez pas à terme.

Pour un amateur éclairé, une serre de 18 à 20 m² peut paraître un bon compromis pour entreposer sa collection et vaquer aux diverses occupations nécessaires à sa passion (rempotage, semis, etc ...). De plus, outre la place offerte pour le stockage de la collection, une grande serre aura l'hiver une plus grande inertie thermique et la ventilation / aération en sera plus aisée.

Enfin, si la serre est relativement basse de plafond, les risques de condensation l'hiver sont accentués. A l'inverse, une serre disposant d'une hauteur sous plafond plus élevée permettra une meilleure régulation thermique.

Position / Orientation : Une serre au milieu du jardin a un avantage : c'est lumineux de tous les côtés, mais les installations domestiques (eau, électricité, ...) seront plus loin. Une serre adossée à la

maison, permettra une meilleure inertie thermique en hiver et les besoins de chauffage baisseront en conséquence (de plus, cela isolera encore d'avantage la maison).

Il sera judicieux d'y aménager des zones ombragées afin de protéger les semis ainsi que les plantes les plus fragiles (un arbre à feuilles caduques ayant une certaine porosité visuelle, un voile, un store : voir le paragraphe "température" du chapitre ci-après). Planter une petite haie ou ériger une butte de terre du côté du vent dominant permettra de réduire les risques inhérents au vent. Si votre terrain dispose d'une butte côté Nord, il peut être intéressant d'utiliser celle-ci et de construire une serre semi-enterrée. Cependant, il est à noter que la haie, même si elle ne surplombe pas la serre, diminuera tout de même la luminosité générale.

Lorsqu'on cultive des cactus, euphorbes et autres succulentes, la luminosité est un paramètre déterminant. Une orientation Sud est donc souhaitable. A l'inverse, construire une serre à l'ombre lui ferait perdre presque tous ses attraits.

La dalle / Les fondations / Le revêtement : Elle n'est pas obligatoire : encore une fois, cela dépend de votre terrain, de sa nature (argileux, minéral, ...), de votre climat, - Les fondations peuvent être principalement de deux sortes :

Des fondations à 15-20 cm environ avec une petite isolation thermique sur la périphérie extérieure ce qui participera à l'inertie de l'ensemble.

Des fondations de surface (radier) sur un polyane⁴⁾ avec une isolation sur la périphérie du radier. Si vous choisissez cette option, il faut penser à mettre des joints de dilatation tous les 20-25 m environ, afin d'éviter des fissures dans la dalle.

En ce qui concerne le revêtement du sol, une bâche géotextile posée sur un lit de sable recouvert de gravier peut permettre d'éviter une éventuelle remontée d'humidité par le sol.

Fixation : Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'est pas rare de voir le vent s'engouffrer dans certaines serres et les faire s'envoler. Il faut donc impérativement fixer solidement la serre au sol. Même si le constructeur livre des éléments de fixation, cela suffit rarement. Il vaut donc mieux prévoir des renforts tels que fondations en béton ou système d'amarrage en métal enfoncé profondément dans le sol, en biais.

Pour les serres en verre épais, le poids aide à plaquer la serre au sol. Pour les serres constituées de verre plus fin (3-4 mm ou moins), le vent peut devenir un problème, et l'amarrage doit être sérieusement étudié. Pour les serres en polycarbonate ou en plastique, encore plus légères, le risque augmente.

L'ossature et les matériaux couvrants : L'ensemble de la serre devra être constitué d'éléments transparents : toit et murs latéraux. Le choix du matériau couvrant et de son épaisseur est en général conditionné par le budget dont le collectionneur dispose et par le type de serre vers laquelle il s'oriente. Le matériau considéré généralement comme étant le meilleur est le polycarbonate alvéolé (6, 10 ou 16 mm, suivant la rigueur du climat de votre région), même si le verre a un meilleur rendu visuel.

Une vigilance toute particulière sera apportée au contrôle de l'épaisseur du matériau des serres vendues dans le commerce : certaines serres ont une épaisseur de 1 mm, voire moins, ce qui peut protéger de la pluie, mais certainement pas du froid. D'autre part, ce type de serre n'est pas solide et 3 mm de verre ou 0,8 mm de polycarbonate ne résisteront pas à la première grêle venue !

On trouve essentiellement deux types d'ossatures : en aluminium ou bien en acier. Il ne faut pas perdre de vue que le poids est proportionnel à l'épaisseur et à la surface des matériaux employés. Si on opte pour une serre en verre, il faudra veiller à la qualité de l'aluminium car le poids combiné au vent pourrait faire plier la serre ! Les ossatures en acier galvanisé sont quant à elles plus résistantes, mais plus chères aussi.

Les différents matériaux pour les parties transparentes :

matériaux	avantages	inconvénients
Polycarbonate alvéolé *	son prix, sa résistance, son isolation thermique, sa légèreté, se scie	il faut bien le boulonner
Le verre **	son rendu visuel	son poids, sa fragilité***, ne se scie pas
Le verre trempé **	son rendu visuel	son poids, ne se scie pas
Le plastique (serres tunnel)	son prix, sa facilité de mise en oeuvre	à remplacer tous les 5-10 ans
Le PVC	son prix, sa facilité de mise en oeuvre	se ternit à la lumière, fragile, garanti 10 ans seulement
Le polyméthacrylate de méthyle (plexiglas)	sa transmission lumineuse, sa légèreté, sa transparence, sa solidité	son prix

* Attention, le polycarbonate alvéolé a un filtre UV sur une de ses faces, il faudra veiller à mettre cette face à l'extérieur de la serre, sous peine de voir jaunir ses panneaux

** Attention, dans le cas de serres en verre, l'équerrage de l'ossature devra être parfait.

*** En cas de problèmes (grêle, coup de vent...) le verre cassé peut être dangereux à manipuler.

Installation électrique : Comme nous allons le voir dans le chapitre suivant, un certain nombre d'appareils électriques sont utiles dans une serre. Il faudra donc veiller à avoir une installation permettant adéquate. Avec l'humidité pouvant régner dans une serre et les arrosages, il faudra veiller à bien choisir le matériel : prises étanches prévues pour l'extérieur par exemple.

Au niveau réglementation électrique il est bon de savoir que :

- Il est préférable d'installer des convecteurs de classe 2 (double isolation électrique), ce sont ceux qui n'ont pas de fil terre (comme ceux que l'on installe dans une salle de bains) ;
- S'il y a des éclairages : préférez aussi des appareils de classe 2 avec une protection mécanique sur l'ampoule ou le tube ;
- S'il y a des prises, elles doivent être installées sur un circuit disposant d'un dispositif différentiel haute sensibilité (30 mA) ;
- Si l'ossature de la serre est métallique et qu'il y a une installation électrique fixe, celle-ci doit être reliée à une borne de terre.

Point d'eau : un point d'eau peut être un plus, car oui, l'arrosage participe à la croissance de nos plantes. Deux possibilités sont envisageables : un robinet raccordé sur l'eau courante ou bien un réservoir d'eau de pluie captant les eaux du toit.

Pleine terre : On peut, au milieu de sa serre par exemple, vouloir installer une zone de pleine terre. Les espèces y étant plantées auront une croissance accélérée. Mais elles seront bien plus difficiles à déplacer par la suite. Il faudra veiller à ne pas mettre de plantes trop envahissantes (Opuntia, Agave), sauf si l'on y est préparé. L'hiver, il faudra surveiller l'humidité du sol, susceptible d'occasionner des dégâts irréversibles aux plantes. Pour cela il faudra veiller à bien descendre les fondations (ou surélever la zone de pleine terre) afin que les racines ne soient pas en contact avec l'humidité. Il faut aussi penser à bien drainer le fond de la pleine terre, sans en oublier les évacuations. Exemple de pleine terre avec deux photos de la serre du [Petit Poucet](#). La pleine terre est légèrement surélevée pour une question esthétique et de facilité d'entretien. Cependant, il faut tenir compte de la taille des plantes adultes et conserver le plus possible de hauteur sous plafond pour les cierge.

Exemple de pleine terre



Graines : Pour ceux qui veulent produire de la graine, en évitant les pollinisations non désirées, il suffira de disposer des filets aux ouvertures afin d'empêcher les insectes pollinisateurs d'entrer. La pollinisation devra donc se faire manuellement et aucune hybridation fortuite ne devrait résulter. Ce système est celui utilisé par tous les producteurs de graines consciencieux.

Exemple de filet avec la serre d'[Aymeric de Barmon \(AdB\)](#) (Photo de [Alain](#)) :



Fonctionnement quotidien

Disposition des plantes : Pour ce qui est de la disposition des plantes, il faut toujours réfléchir en fonction du besoin en soleil : les plantes les plus gourmandes sur les étagères du haut, ou au plus proche des parois, et les moins gourmandes (Rebutia, Lobivia, Gymnocalycium, Notocactus, ...) aux endroits moins lumineux. De plus, au niveau de la température, l'hiver, les plantes les plus frileuses devront se retrouver au plus près de la source de chaleur.

Tablettes : attention, dans le cas d'utilisation de tablette en verre, ou de tablette cassante en général, penser à poser les pots les plus lourds à proximité des montants les supportant.

Nuisibles : Malheureusement les serres peuvent se transformer en champs de bataille : les acariens

et cochenilles qui aiment les atmosphères chaudes et peu aérées. Les rongeurs peuvent aussi trouver refuge bien à l'abri et au chaud dans les serres : et ils aiment bien grignoter certaines plantes. Sur ce point, rien ne vaut la vigilance, la surveillance scrupuleuse et, contre les acariens et cochenilles, une bonne ventilation / aération.

Détecteur : Sitôt que l'on cultive en serre, il ne faut pas faire l'économie de thermomètre et d'hygromètre, afin de pouvoir connaître à chaque moment les conditions de vie de nos plantes, et d'adapter les systèmes de chauffage, de ventilation et d'aération.

Arrosage : il est évident qu'en serre la période de repos sera moins longue, mais en ce qui concerne les arrosages, il faut voir la température et les besoins de chaque espèce, certaines aiment bien un peu d'eau l'hiver, d'autres non ... Il faudra alors vous reporter aux différentes fiches d'espèces. Quoi qu'il en soit, comme toujours, le premier arrosage au sortir de la période de repos devra être très léger ...

Température : L'été, la température peut devenir très élevée, ce qu'il faut éviter. En effet, lorsqu'il fait trop chaud (40-45°C semble être, en moyenne, un maximum), au mieux les plantes se mettent au repos (surtout si les températures ne redescendent pas assez la nuit), au pire elles cuisent, ce qui n'est pas le but recherché. Il faudrait donc, dans l'idéal arriver à une température de 30-35°C environ. Pour faire descendre la température, on peut, dans un premier temps ventiler et/ou aérer la serre (voir paragraphe ci-après), on peut aussi mettre un voile intérieur ou extérieur (rideau, store, toile d'ombrage de 25-30%) ou de la 'peinture' extérieure. Cette 'peinture' extérieure peut être du blanc d'Espagne, du lait de chaux ou du blanc de Meudon. Ces 'peintures' se nettoient toutes seules avec les précipitations hivernales, ce qui est pratique. Si le mois de juillet est très pluvieux, il faudra peut être recommencer le travail pour le mois d'août. Ces 'peintures' peuvent s'appliquer sans problème sur les serres en verres, mais sur certains supports plastiques, il y a des risques d'endommager le filtre UV ! Dans tous les cas, il est inutile de faire tout cela tant que les températures ne s'élèvent pas trop : une serre à Dunkerque n'aura peut être pas ce genre de soucis ! Ces filtres ('peintures', toile d'ombrage, ...) permettent aussi de protéger les plantes des dégâts du soleil (brûlures). La serre du [Petit Poucet](#), une fois passé le blanc de Meudon :



L'hiver, le problème est inverse, et vient des températures trop basses. Il faudra donc chauffer la serre (voir paragraphe suivant). Disposer des films de plastique bulle (plastique utilisé pour l'emballage) sur les parois permet d'accroître l'isolation. Il vaut mieux doubler un film trop fin que de

mettre un film deux fois plus gros. Ce qui compte, c'est le volume d'air que l'on trouve dans les alvéoles. Pour les mini-serres principalement, on peut être tenté de réchauffer nos plantes à l'aide de tubes fluorescents (et non tubes néon), dans ce cas, il faudra veiller à placer les plantes à moins de 20cm de ces tubes.

Chauffage : Pour hiverner vos plantes, vous avez le choix, comme il a été dit plus tôt entre plusieurs types de serres : la serre froide sans chauffage (qui ne protège donc que de la pluie), la serre froide avec un minimum de 0-5°C, ou la serre chaude, maintenu à 13-15°C (permettant d'accueillir, entre autres, des brésiliennes frileuses). Ce paragraphe concerne donc ces deux derniers types de serre. Bien évidemment, plus le climat de votre région est rude, et plus la chaleur que vous souhaitez obtenir est élevée, plus le coût de votre chauffage sera important.

Attention, quel que soit le type de chauffage que l'on choisit, il ne faut pas perdre de vue que la chaleur de la serre ne sera pas homogène, il faudra donc placer les plantes les plus frileuses au près de la source de chaleur.

[Electrique ou gaz/pétrole/fioul ?](#) Les chauffages au gaz, au pétrole ou au fioul peuvent apporter de l'humidité (sauf si on met une évacuation pour les gaz à l'extérieur de la serre), alors que les chauffages électriques assèchent l'atmosphère.

Encore une fois, il faut surveiller les paramètres atmosphériques de la serre, et le plus facile est de déclencher le chauffage automatiquement, à l'aide d'un thermostat.

Le choix d'un thermostat indépendant du radiateur, placé à mi-hauteur assure une plus grande régularité de la température choisie et permet une économie d'électricité non négligeable car il espace les périodes de fonctionnement du radiateur et stabilise la température à ½ degré près. Il faut compter pour cela un investissement de 100 € à peu près. Assurez vous que le thermostat est capable de supporter la puissance de vos radiateurs.



Thermostat indépendant utilisé dans la serre de Bernard GALLARDO

Pour les petites serres (<5m²), un chauffage électrique à bain d'huile est bien suffisant. De plus, il est inutile d'acheter un radiateur de 2000W pour chauffer une serre de 8m². Un radiateur de 1000W suffira amplement, sera moins cher à l'achat, moins gourmand en électricité, et procurera une température plus régulière sans 'dents de scie'.

Lorsque les appareils de chauffage sont soufflants, on prendra soin de ne pas diriger le flux de chaleur directement sur des plantes.

Une autre idée : utiliser l'inertie thermique de l'eau : mettre un matériau dans un bidon noir (et bien évidemment placer le tout au soleil) : cela emmagasinera de la chaleur en journée et la restituera la nuit venue. L'eau est le matériau le plus facile à mettre en bidon, cependant, la pierre restitue mieux la chaleur, le granite arrivant en tête ... Le béton (plus facile à se procurer) est efficace aussi. Si on veut de l'eau, il faut quand même compter 125L d'eau par m² de serre, ce qui occupe pas mal de place ... mais qui peut réduire par 4 ou 5 la facture de chauffage ... Pour plus d'information, Henri Kuentz, sur son forum, conseille la lecture de "Serres solaires de production"⁵⁾.

Il existe des cordons chauffants ou des tapis chauffants : Cela peut fonctionner, mais bien entendu, ces cordons et tapis ne sont pas fait pour chauffer une serre, même petite ... mais plutôt pour maintenir quelques degrés supplémentaires sur une petite surface. Je pense que le plus sage est de ne pas les utiliser.

Les puits provençaux (ou canadiens), permettent de réguler un peu la température, comme pour nos habitations : cela apporte du frais l'été et du chaud l'hiver : les travaux sont lourds, mais les besoins électriques sont très réduits par la suite.

Le chauffage photovoltaïque : les batteries se rechargent le jour et génèrent de la chaleur la nuit : c'est écologique, mais il y a beaucoup de problèmes : c'est très cher à l'achat, les batteries et cellules photovoltaïques devront être remplacées régulièrement ...



Evacuation du gaz issu du chauffage de la serre : serre du [Petit Poucet](#)

Coût du chauffage : Ce coût est difficile à calculer : il dépend de votre région, de la température extérieure, de la température maintenue dans la serre, etc. Cependant, on peut estimer à 350-400€ (fourchette haute) le coût du chauffage d'une serre de 20 m². Bien évidemment, entre une serre maintenue hors gel à Bastia et une serre maintenue à 15°C à Mouthe, fatalement, le coût sera très différent !

En ce qui concerne l'achat d'un radiateur, là encore, il ne faut pas hésiter à comparer les prix : suivant les revendeurs, pour un même modèle, la différence de prix peut être conséquente.

Ventilation / aération : Dans ce paragraphe, nous ferons la distinction entre la ventilation

(ventilation active, à l'aide d'un appareil électrique) et l'aération (ventilation passive, ou seul le Dieu Eole intervient).

Avec les grosses chaleurs, il peut devenir intéressant de ventiler la serre. Mais il peut être intéressant aussi d'aérer et/ou de ventiler l'hiver, afin de palier aux dégâts engendrés par l'humidité. Afin de pouvoir aérer correctement sa serre, il faut, autant que faire se peut, avoir plusieurs portes, fenêtres ou velux. On peut aussi, au plus fort de l'été, retirer certaines parties vitrées de la serre.

L'été, le but est de baisser la température : il faut donc aérer le plus possible la serre en ouvrant tout ce qui est possible, et ventiler pour permettre une meilleure circulation de l'air, mais la ventilation n'est pas forcément nécessaire l'été (si cette circulation d'air est suffisante). Pour l'aération, un système de vérin se dilatant à la chaleur ouvrira et fermera automatiquement les velux (réaction physique d'un gaz, qui, par dilatation, pousse le vérin qui actionne la fenêtre. (Attention, il peut être conseillé de démonter ces vérins l'hiver afin d'éviter de les endommager). Attention aux velux : dans les pays soumis à forts vents (mistral par exemple), les velux peuvent être emportés ! Si la ventilation et l'aération n'assèchent pas suffisamment l'atmosphère de la serre, on peut toujours installer une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée : ce que vous avez dans vos salles de bains, vos cuisines...) pour évacuer l'air chaud (en haut de la serre, car l'air chaud monte, c'est bien connu), une VMC coûte environ une cinquantaine d'euros dans les magasins de bricolage, pour les modèles de base. On peut aussi extraire l'air chaud en branchant une série de petits ventilateurs de PC.

L'hiver, le problème est différent : la différence entre la température intérieure et extérieure est plus élevée, le nombre de plantes est augmenté, ce qui favorise un certain confinement induisant pourriture, tâches disgracieuses, maladies et nuisibles. L'aération est encore une fois préconisée, en plus d'une ventilation de la serre, qui gênera les nuisibles (araignées rouges, cochenilles, ...) et la pourriture. Il existe certains ventilateurs qui se déclenchent lorsque le degré d'humidité dépasse un certain seuil. Pour les ventilateurs, il vaut mieux en avoir des pivotants permettant d'assécher les moisissures sur l'ensemble de la serre. En ce qui concerne l'aération, l'hiver, il ne faut le faire que lorsque les températures extérieures le permettent bien évidemment.

Humidité : L'hiver, en métropole, on peut avoir un taux d'humidité moyen de 80-90% à l'extérieur. La serre étant aérée à partir de l'air extérieur, fatalement, son taux d'humidité est comparable ! Cette humidité peut être augmentée si l'on a d'autres cultures nécessitant beaucoup d'eau (tomates, ...). Cette forte humidité peut attirer cloportes, limaces et escargots.

Encore une fois, pour lutter contre les effets de l'humidité, la seule solution est de ventiler et d'aérer dès que le temps extérieur le permet.

On peut aussi acquérir un déshumidificateur d'air (100€ environ pour 20 m², avec une consommation de 200W).

Pour les plantes sensibles à la fumagine, il faut les laisser en plein air pour limiter le phénomène, ou, au pire, le plus près possible du ventilateur, mais cela ne vous dispense pas de traiter au sulfate de cuivre, au pinceau, les tâches noires caractéristiques (si on opte pour le plein air, il faut cependant veiller aux températures).

Types de serres, exemples d'installations

Les serres classiques : le rêve de tout cactophile ... Qu'elles soient en verre, en polycarbonate ou mixte, ces serres sont le must de ce qui peut se faire. Le choix se fera en fonction du coût et de la place disponible.

Serre de [Yann](#) :



Les serres en bâche armée : demi-lune (tunnel) ou pied droit : ces serres peuvent tout de même avoir un très bon rendu, la photo ci-dessous illustre une serre tunnel avec un bon exemple de récupération (d'anciennes portes constituent le sol de la serre). On peut y voir l'association réussie de cactus, succulentes et palmiers.

Photo de la serre de [Yohan](#) :



Vendeurs, adresses

La liste ci-dessous n'est bien évidemment pas exhaustive, de nombreux constructeurs ou artisans locaux pourraient y être rajoutés. Mais en parlant de serre, ces noms reviennent tout de même assez fréquemment.

- [ACD](#)
- [Garden Serre](#)
- [KOMAT](#)
- [Serres en cèdre rouge](#)
- [Les Serres Tonneau®](#)
- [TPSB](#)
- [De la Vie au Jardin](#)

Forum

Voici une petite sélection de discussion sur le forum :

- [globuleux74 monte sa serre avec du tube, et les t bles en trilogiq \(2020\)](#)
- [Jean-Loup, artisan m tallier, construit un abri en m tal \(2020\)](#)
- [loic33 construit sa serre sur-mesure, am ngement compris \(2019\)](#)
- [compilation de diff rentes serres \(2018\)](#)
- [Serre   ossature bois, de Maxime \(2018\)](#)
- [Montage d'une serre avec des baies PVC blanches, par globuleux74 \(2016\)](#)
- [Quelques vendeurs de serres \(2015\)](#)
- [Les fondations d'une serre, par tenoch \(2014\)](#)
- [Maxime construit une serre ossature bois sur une fondation maison \(2013\)](#)
- [stephv construit une serre adoss e   la maison \(2013\)](#)
- [construction d'une serre en pays basque, par ludo \(2012\)](#)
- [Lionel construit une serre styl e \(2008\)](#)
- [Arnoldo165- octobre 2020- a ration des serres et v rins \(2020\)](#)
- [Loic33 - octobre 2020 - probl me v rins \(2020\)](#)
- [Fricfrac - octobre 2020 - L gislation \(2020\)](#)

Par [Nicolas Pointeau](#)

Relu et corrig  (patiemment) par [Patrick Demarly](#), [Alain Laroze](#), [Pierre Gambard](#), [Florent Papadopoulos](#), [Philippe Corman](#), [Le Petit Poucet](#) et bien d'autres

Publi  le 2009/02/02.

Mise   jour du 2020/10/15 : ajout de liens vers des discussions du forum.

 Vous pouvez [commenter cet article](#) ou [lire les commentaires post s](#).

1)

Code de l'Urbanisme

2)

Certificat d'Urbanisme

3)

D claration Pr alable

4)

Le polyane est un film plastique r sistant utilis  notamment pour faire les sacs poubelle. Source : Wikip dia

5)

“Serres solaires de production” par Chartier,  ditions ARES/ EDISUD. Ce livre est  puis , mais peut encore se trouver d’occasion.

From: <https://www.cactuspro.com/articles/> - **Articles du Cactus Francophone**

Permanent link: https://www.cactuspro.com/articles/installer_une_serre_pour_cactus_et_succulentes

Last update: **2020/11/09 20:36**



